



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 5 mai 2005 — N° 147

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 04.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, propose que le projet de loi n° 62, Loi sur les compétences municipales, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 62 est adopté.

Adoption du principe

M. Corbeil, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, propose que le principe du projet de loi n° 94, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

À la demande de M. Gendron, troisième vice-président, M. Lelièvre (Gaspé) retire certains propos non parlementaires.

À 12 heures, M. Gendron, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

5 mai 2005

La séance reprend à 14 h 05.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

Mme Courchesne, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 102 Loi concernant le financement de certains régimes de retraite

La motion est adoptée.

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 228 Loi modifiant la Loi concernant la Ville de Chapais

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 1828-20050505)

M. Létourneau (Ungava) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 228, Loi modifiant la Loi concernant la Ville de Chapais.

La motion est adoptée.

5 mai 2005

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 228 soit renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et que la ministre des Affaires municipales et des Régions soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport de consultation sur le développement de la législation québécoise contre le tabagisme, intitulé *Pour notre progrès vers un avenir sans tabac* ;
(Dépôt n° 1829-20050505)

Le rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur le tabac, mars 2005.
(Dépôt n° 1830-20050505)

M. le Président dépose :

Le calendrier de l'étude des crédits, qui se tiendra du jeudi 12 mai 2005 au vendredi 27 mai 2005 inclusivement, tel que convenu lors d'une réunion avec les leaders des groupes parlementaires.
(Dépôt n° 1831-20050505)

Dépôts de pétitions

Mme Leblanc (Beauce-Sud) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 80 citoyens et citoyennes de la circonscription de Beauce-Sud, concernant la reconduction de la clause dérogatoire concernant l'enseignement moral et religieux catholique ou protestant dans les écoles publiques.

(Dépôt n° 1832-20050505)

5 mai 2005

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Charest (Rimouski) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 617 citoyens et citoyennes du Bas-Saint-Laurent, concernant le maintien d'emplois de la fonction publique dans cette région ;

(Dépôt n° 1833-20050505)

L'extrait d'une pétition, signée par 451 citoyens et citoyennes de la circonscription de Rimouski, concernant la privatisation du service de courrier et de reprographie à Rimouski.

(Dépôt n° 1834-20050505)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Ouimet (Marquette) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 126 élèves et professeurs de l'école Gentilly de Dorval, concernant l'identification des produits contenant des organismes génétiquement modifiés ;

(Dépôt n° 1835-20050505)

L'extrait d'une pétition, signée par 304 citoyens et citoyennes de Lachine, concernant la réouverture des locaux du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale à Lachine.

(Dépôt n° 1836-20050505)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Legault (Rousseau) dépose :

Un document, en date de mai 2005, intitulé *Finances d'un Québec souverain*, par François Legault, député de Rousseau et porte parole de l'opposition officielle en matière de développement économique et de finances.

(Dépôt n° 1837-20050505)

5 mai 2005

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Girard (Gouin) dépose :

Copie d'une lettre, en date du 10 décembre 2004, adressée à M. Philippe Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, par Mme Margaret F. Delisle, députée de Jean-Talon, concernant la contribution financière des agences de développement de services sociaux pour les projets de logements communautaires avec services destinés aux personnes âgées en perte légère d'autonomie.

(Dépôt n° 1838-20050505)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à un avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre le débat sur le discours du budget.

Motions sans préavis

M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce) propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne que ce jeudi, 5 mai 2005, est Yom Hashoah, soit la Journée internationale de commémoration des victimes de l'Holocauste.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Cusano, premier vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

5 mai 2005

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine nationale des soins palliatifs.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Mme Legault (Chambly) propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale des sages-femmes.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre les auditions publiques dans le cadre de la consultation générale à l'égard du document intitulé *Politique du médicament* ;
 - la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 92, Loi modifiant la Loi sur les produits et les équipements pétroliers, la Loi sur le bâtiment et d'autres dispositions législatives.
-

5 mai 2005

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Corbeil, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, proposant que le principe du projet de loi n° 94, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

À la demande de Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, M. Lelièvre (Gaspé) retire certains propos non parlementaires.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 94 est adopté.

Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 94 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

La motion est adoptée.

M. Lessard, ministre du Travail, informe l'Assemblée que Son Honneur le lieutenant-gouverneur recommande l'étude du projet de loi n° 98, Loi modifiant la Loi sur le bâtiment et d'autres dispositions législatives, et il propose que le principe de ce projet de loi soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 98 est adopté.

Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 98 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

La motion est adoptée.

5 mai 2005

À 16 h 24, à la demande de Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 18 heures.

Débats de fin de séance

À 18 h 02, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Legault (Rousseau) à M. Audet, ministre des Finances, concernant la situation financière du gouvernement du Québec au sein de la fédération canadienne ;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Jutras (Drummond) à M. Béchard, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, concernant les coûts du lancement de la politique touristique ; Mme Gauthier, ministre du Tourisme, remplace le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation pour ce débat ;
- le troisième, sur une question adressée par M. Lelièvre (Gaspé) à M. Corbeil, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, concernant l'attribution permanente de l'ancien contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier de Papiers Gaspésia.

À 18 h 40, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 10 mai 2005, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET